



Logement communal disponible

Note aux habitants

Chères Vendelloises, chers Vendellois,

La Mairie de Vendelles informe les habitants qu'un logement communal sera libre à compter du 1er décembre 2026.

Description du logement

- Cuisine
- 3 chambres
- Salle d'eau et WC
- Cour et jardin (sous conditions)

Équipements et rénovations récentes

Le logement est chauffé par pompe à chaleur. Il a fait l'objet d'une rénovation récente avec la pose de fenêtres en PVC avec volets.

Loyer

Le loyer mensuel est fixé à 500 €.

Visites

Une date sera proposée ultérieurement pour les visites du logement. **Elle sera notamment publiée sur le site internet de Vendelles (mairievendelles.com).**

Documents à fournir pour le dossier de location

- Justificatif d'identité : carte nationale d'identité ou passeport ;
- Justificatif de domicile : dernières quittances de loyer ;
- Justificatif de situation professionnelle : contrat de travail ou attestation d'employeur ;
- Justificatif de ressources : trois derniers bulletins de salaire, dernier avis d'imposition, ou justificatif de versement des indemnités, retraite, pension, prestations sociales et familiales et allocations.

En cas de garant physique, celui-ci devra également fournir :

- un justificatif d'identité ;
- un justificatif de domicile ;
- un contrat de travail ;
- les trois derniers bulletins de salaire ;
- son dernier avis d'imposition.

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature sont à déposer :

- dans la boîte aux lettres de la Mairie ;
- ou le mardi à 19h, horaire d'ouverture du secrétariat.

Bien cordialement,
Le Maire et son conseil municipal

Toutes les informations seront également disponibles sur :



Toute l'info en direct, sans attendre le papier !